

Sommaire du projet Family Rights Development Project of Nova Scotia**Numéro** 4552-1-26**Stade d'exécution** En cours

Problème Il y avait un manque d'accessibilité et d'intégration des services juridiques et sociaux dans les cours familiales. L'amélioration de la distribution des services à l'intention des personnes ayant à utiliser la cour semblait nécessaire.

But du projet pilote Examiner la possibilité de mettre sur pied au sein de la cour familiale un service d'aide juridique, qui pourrait être accessible à la clientèle et trouver une formule améliorée de prestation et d'intégration des services sociaux et juridiques.

Méthodologie Le service d'aide juridique devait fonctionner en deux milieux, l'un rural et l'autre urbain, dans les bureaux de la Cour familiale à Sydney et à Halifax, et offrir des services sociaux et juridiques gratuits aux personnes à faible revenu. Les services devaient être assurés par des avocats professionnels et des étudiants en droit, ainsi que par le personnel de travailleurs sociaux rattaché à la cour familiale. Le personnel juridique devait étudier le rôle et la fonction des deux domaines de services, l'intégration et le moyen approprié de la réaliser, et faire des recommandations pour la création d'un réseau de distribution de services fondé sur les besoins et l'expérience acquise en réalisant le projet. Le personnel juridique devait en même temps examiner le droit familial et faire des recommandations pour y apporter des modifications opportunes.

Constatations à ce jour Le service d'aide juridique a été établi et fonctionne conformément au plan. Jusqu'à ce jour (novembre 1973) le projet a fourni des services à quelque 1,900 clients et a fait l'objet d'une évaluation positive de la part des juges de la cour familiale de Halifax et de Sydney; les services fournis ont été jugés efficaces. Toutefois, pendant sa première année d'existence, le projet n'a pas inclus de recherche ou d'enquête sur le meilleur moyen d'intégrer les services juridiques et sociaux dans la structure de la cour familiale; en outre, les services n'ont pas été évalués sur une base continue. Le projet a été restructuré de manière à mettre l'accent sur ces besoins.

Projet parrainé par Department of Social Services, Nova Scotia

Durée Juin 1972 à juin 1975

Financement Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social

Adresser toute correspondance à: Deputy Minister, Department of Social Services
Postal Box 696, Halifax, Nova Scotia.

Précis rédigé par la Direction des subventions au bien-être social—Janvier 1974.